

LES CONTOURS AGITÉS DE L'HYPERCENTRE RECENTRAGE ET VOTES EXTRÊMES EN FRANCE DEPUIS 1981

Dominique REYNIÉ Professeur des universités à l'IEP de Paris, directeur de l'Observatoire des élections en Europe (Fondation Robert-Schuman), il a récemment publié *Le Vertige social-nationaliste. La gauche du non* (2005) et *L'Opinion européenne en 2006* (2006) et anime un blog : www.opinioneuropeenne.eu.

Dans une France s'initiant péniblement aux étranges manières du XXI^e siècle, l'événement de l'année 2002 ne se résume pas à la présence du chef de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle. Il faut ajouter à ce coup d'éclat électoral la liste des comportements qui l'ont rendu possible, car elle donne à voir quelles turbulences font grincer les tenons et les mortaises de l'ordre démocratique : poussée spectaculaire du vote d'extrême gauche, floraison des bulletins blancs et nuls, essor impressionnant de l'abstention. Si l'on doit réfléchir au rôle que jouent les extrêmes dans les soubresauts de notre Cité, c'est au moins cela qu'il faut considérer. La définition du vote extrême sera ici pragmatique : on retiendra les suffrages en faveur de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte ouvrière, du Parti des travailleurs, du Front national et du Mouvement national républicain. L'électorat du Parti communiste sera rangé dans la catégorie des électors de gouvernement, compte tenu de la présence de ministres communistes dans les gouvernements, de 1981 à 1983 et de 1997 à 2002. C'est un choix contestable, il faut en convenir, d'autant plus que l'évolution du discours du PCF depuis 2002 amènerait à le confondre purement et simplement avec l'extrême gauche, comme en témoignent les termes de son engagement contre le Traité constitutionnel européen, au sein de la gauche du « non »¹. Pour autant,

.....
1. Voir mon ouvrage : *Le Vertige social-nationaliste. La gauche du non*, Éditions de la Table Ronde, 2005.

ce critère amènerait à classer une fraction importante de l'électorat socialiste dans le même camp et l'extrême gauche aussi généreusement définie aurait toutes les chances de figurer au second tour de la présidentielle en 2007.

Il convient donc de s'en tenir à une acception plus stricte de ce vote extrême qui secoue périodiquement notre farniente démocratique. Deux remarques s'imposent immédiatement : en premier lieu, c'est principalement à travers le vote pour l'extrême droite que s'exprime le geste radical ; *grosso modo*, le vote extrême est aux trois quarts un vote d'extrême droite ; en second lieu, le vote extrême n'a pas cessé de croître depuis vingt ans. Si l'on combine ces deux éléments, on voit que la manière dont le 21 avril 2002 nous a stupéfaits n'était donc pas le signe d'une claire compréhension de la situation.

Revenons à ce terme provisoire d'une marche incertaine, pour en décrire les composantes et en suivre les ondulations. Il faut d'abord rappeler que le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a été marqué par l'afflux des candidatures, au nombre de 16, record absolu depuis la première édition, en 1965. Les fondateurs n'imaginaient certainement pas que se lèverait un jour une telle foule de destins nationaux. Les Français furent invités à visiter une sorte de salon national des idées politiques : 3 représentants de partis trotskistes, 2 représentants de l'extrême droite, 2 candidats écologistes, l'une de droite, l'autre de gauche, 1 candidat pour les chasseurs et la ruralité, 1 candidate pour la famille, 1 souverainiste et 6 candidats plus ou moins liés aux partis de gouvernement et que l'on pouvait ordonner à partir du clivage gauche-droite. Cette abondance était, par elle-même, un signe avant-coureur de la crise : les grands partis ne tiennent pas leurs positions et ne parviennent plus à représenter la diversité des forces qui parcourent et animent le corps social. La multiplication des candidatures marque la fragmentation du miroir partisan et l'affaiblissement des grands partis de gouvernement. Ce n'est pas un verrou institutionnel, tel que la limitation malthusienne du nombre de parrainages, qui répondra de manière adéquate à ce type de situation. La multiplication des candidatures en 2002 n'était ni saine ni malsaine, elle était la conséquence d'un certain état dans lequel se trouve la société politique. Réduire à force de règlements la diversité de cette offre conduira à déplacer le lieu où ses forces s'exprimeront et les formes sous lesquelles elles deviendront manifestes.

Du côté des résultats, ce 21 avril historique a donc vu le vote d'extrême droite atteindre 19,2 % des suffrages exprimés, plaçant le candidat du Front national (16,86 %, contre 2,34 pour celui du MNR) en deuxième position derrière le président de la République (19,87 %), tous deux contraignant le candidat du Parti socialiste, Premier ministre sortant, à quitter la compétition au plus vite (16,17 %). Parmi les 16 candidats, 5 représentaient des partis extrémistes, de gauche et de droite. Par leurs choix électoraux, les Français ont donné à 3 de ces candidats un rang de classement supérieur ou égal à 8, sur 16 rangs possibles.

Le passage du Front national au second tour se combine avec la présence d'une candidate trotskiste en 5^e position (5,72 %), devant Jean-Pierre Chevènement (5,32 %), candidat souverainiste, qui fut longtemps l'un des poids lourds de la gauche de gouvernement, devant le candidat du principal parti écologiste, Noël Mamère (5,24 %), lequel est suivi de près par un deuxième candidat trotskiste, Olivier Besancenot (4,24 %), placé en 8^e position. C'est ainsi que les 3 candidats des partis extrémistes les mieux placés ont ensemble recueilli plus du quart (26,82 %) des suffrages exprimés. Si l'on ajoute le score de Bruno Mégret (2,34 %) et les quelques bulletins glanés par Daniel Gluckstein, le candidat trotskiste du Parti des travailleurs (0,46 %), on retrouve 30 % des votes.

1981-2002 : l'avènement de l'hypercentre et le désenchantement des électeurs

1981 apporte de grands changements. La gauche peut enfin accéder au pouvoir et connaître à son tour l'expérience des limites de la charge, pour être sanctionnée lors des législatives de 1986. Depuis, les majorités parlementaires sortantes ont été battues. Gauche et droite de gouvernement alternent. Tour à tour, leurs électeurs passent par le même désenchantement. Parallèlement, ces électeurs adversaires, sinon ennemis, peuvent éprouver légitimement le sentiment désagréable de gouverner ensemble, sous le régime de la cohabitation, qui est précisément l'une des conséquences des cycles d'alternances. Les enjeux idéologiques et programmatiques distinguent encore la droite de la gauche, incontestablement, mais les clivages sont plus marqués à l'intérieur de chacun de ces deux blocs. Depuis 1983, il y a plus de différences entre la gauche de gouvernement et l'extrême gauche qu'entre la gauche de gouvernement et la droite de gouvernement, plus de différences entre la droite de gouvernement et l'extrême droite qu'entre la droite de gouvernement et la gauche de gouvernement. En 2002, il était imprudent de l'admettre, malaisé d'en parler et, conséquemment, difficile de lancer un débat politique de fond. Avec des différences imperceptibles à l'œil nu de l'électeur, occupé à tant d'autres choses, gauche et droite de gouvernement étaient favorables à l'Europe, à la décentralisation, à la modernisation de l'État, à la réforme des retraites, aux privatisations, etc. En observant cet ensemble fait de convergences sinon de consensus, on pouvait distinguer un centre-droit, que j'appelle *libéral-social*, d'un centre-gauche, que j'appelle *social-libéral*. Distincts mais très proches l'un de l'autre, ces deux blocs forment ensemble l'électorat de l'hypercentre.

On peut en mesurer la taille. En 2002, le monde *libéral-social* rassemble les suffrages en faveur de Jacques Chirac, Alain Madelin, François Bayrou, Corinne Lepage et Christine Boutin, soit 33,7 % des suffrages exprimés. Le monde *social-*

libéral, lui, se retrouve dans les suffrages pour Lionel Jospin, Noël Mamère et Christiane Taubira, soit 23,71 %. Au soir du premier tour, l'hypercentre représentait donc une majorité des électeurs (57,41 %). Pour autant, la mesure de l'hypercentre met en lumière la fragilité d'une hypothétique « grande coalition ». Réunies, droites et gauches de gouvernement ne font pas une majorité sensationnelle. Or, dans une telle hypothèse, il n'y a plus de marge pour la déception. Les électeurs qui n'ont pas voulu rejoindre l'hypercentre se sont égaillés dans la forêt luxuriante des candidatures, rejoignant Jean-Marie Le Pen (16,86 %), Arlette Laguiller (5,72 %), Jean-Pierre Chevènement (5,32 %), Olivier Besancenot (4,24 %), Jean Saint-Josse (4,22 %), Robert Hue (3,37 %), Bruno Mégret (2,34 %) ou Daniel Gluckstein (0,46 %). Mises ensemble, ces différentes candidatures pèsent 42,53 % des suffrages, soit davantage que chacun des deux blocs formant l'hypercentre.

L'hypercentre et ses marges, au soir du 21 avril 2002

ÉLECTORATS	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	% DES INSCRITS
Vote social-libéral ⁽¹⁾	23,72	16,37
Vote libéral-social ⁽²⁾	33,67	24
Hypercentre	57,39	40,37
Vote d'extrême gauche ⁽³⁾	10,41	7,47
Vote d'extrême droite ⁽⁴⁾	19,20	13,78
Votes extrêmes	29,61	21,25
Autres votes ⁽⁵⁾	12,91	9,26

(1) L. Jospin, N. Mamère et C. Taubira; (2) J. Chirac, A. Madelin, F. Bayrou, C. Boutin et C. Lepage; (3) A. Laguiller, D. Gluckstein et O. Besancenot; (4) J.-M. Le Pen et B. Mégret; (5) R. Hue, J.-P. Chevènement et J. Saint-Josse.

Le centrisme français n'a pas été défait, il a vaincu. Triomphant à l'approche de l'élection de 2002, résultant du recentrage des politiques économiques, depuis le tournant socialiste de 1983, du régime de la cohabitation, de 1986 à 2002, et de la hantise du mouvement social à droite, un centrisme de fait a pris place au cœur de la vie politique. La constitution d'un hypercentre dominé par le PS et l'UMP ne laisse guère d'espace... qu'aux extrêmes comme le montrent les mêmes calculs appliqués aux élections présidentielles de 1995 et de 1988.

L'hypercentre et ses marges, en 1995

ÉLECTORATS	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	% DES INSCRITS
Vote social-libéral ⁽¹⁾	26,62	20,27
Vote libéral-social ⁽²⁾	39,42	30,02
Hypercentre	66,04	50,29
Vote d'extrême gauche ⁽³⁾	5,37	4,03
Vote d'extrême droite ⁽⁴⁾	15,28	11,64
Votes extrêmes	20,65	15,67
Autres votes ⁽⁵⁾	13,38	10,19

(1) L. Jospin et D. Voynet; (2) J. Chirac et E. Balladur; (3) A. Laguiller (4); J.-M. Le Pen et J. Cheminade; (5) R. Hue et P. de Villiers.

L'hypercentre et ses marges, en 1988

ÉLECTORATS	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	% DES INSCRITS
Vote social-libéral ⁽¹⁾	36,44	29,29
Vote libéral-social ⁽²⁾	37,53	30,17
Hypercentre	73,97	59,46
Vote d'extrême gauche ⁽³⁾	2,35	1,93
Vote d'extrême droite ⁽⁴⁾	14,61	11,74
Votes extrêmes	16,95	13,67
Autres votes ⁽⁵⁾	8,81	7,22

(1) F. Mitterrand et les deux tiers du vote A. Waechter; (2) J. Chirac, R. Barre et le tiers du vote A. Waechter; (3) A. Laguiller et P. Bousset; (4) J.-M. Le Pen; (5) A. Lajoinie et P. Juquin.

Entre 1988 et 2002, le poids électoral de l'hypercentre est tombé de 74 % des suffrages exprimés à 57,4 %. Plus significativement, calculé par rapport aux électeurs inscrits, l'hypercentre est passé de 59,46 % en 1988 à 50,29 % en 1995, pour finir à 40,37 % en 2002. Lors de la dernière élection présidentielle, l'hypercentre, qui ne représentait plus la majorité des électeurs inscrits, s'est donc constitué en même temps qu'il rétrécissait.

1981-2002 : l'expansion spectaculaire de la dissidence électorale

En vingt ans, trois types de comportements électoraux voient le jour. Une première partie des électeurs semble se radicaliser, choisissant un vote d'extrême gauche ou d'extrême droite. Une deuxième partie reste fidèle à l'hypercentre. Enfin, une troisième partie se met en retrait, soit en cessant de prendre part à l'élection — c'est l'abstention —, soit en votant sans accepter de choisir — c'est le vote blanc et nul. Les votes extrémistes ont grimpé de 17 % des suffrages en 1988 à près de 30 % en 2002, année où ils représentent plus d'un cinquième des inscrits (21,25 %). Dans le total du vote extrême, la part du vote d'extrême droite est toujours largement majoritaire. Cependant, il ne faut pas compter pour rien la poussée du vote d'extrême gauche au cours de la période. La contribution du vote d'extrême gauche à la progression du vote extrême² est chaque fois plus importante. En 1988, le vote d'extrême gauche (2,35 %) représente 14 % du vote extrême (16,95 %). En 1995, le vote d'extrême gauche (5,37 %) compte pour plus du quart (26 %) dans le vote extrême (20,65 %). Enfin, en 2002, la part du vote d'extrême gauche (10,41 %) dépasse le tiers (35,15 %) du vote extrême (29,61 %).

Les élections législatives confirment la montée en puissance des extrêmes sur fond de triomphe mou de l'hypercentre. En raison du mode de scrutin, ces élections sont défavorables aux partis extrémistes. La mesure de l'abstention devient un critère plus approprié. Entre 1958 et 2002, lors du 1^{er} tour des élections législatives, en moyenne un cinquième des électeurs s'est abstenu (21,41 %), contre un tiers (32,88 %) entre 1981 et 2002. Le record est atteint lors des législatives de juin 2002 (35,59 %). Cette tendance à l'abstention nourrit la « dissidence électorale », soit un ensemble de comportements disparates que je réunis cependant en une seule catégorie en faisant l'hypothèse que son poids, calculé par rapport aux inscrits, éclaire la relation que les électeurs entretiennent avec les institutions et avec l'offre politique³ : l'abstention, le vote blanc et nul, le vote d'extrême droite⁴ et le vote d'extrême gauche⁵. De 1981 à 2002, la dissidence électorale au premier tour de l'élection présidentielle progresse de manière spectaculaire. Il est difficile de ne pas y reconnaître le signe d'une forte perturbation politique.

.....
2. Ici, le « vote extrême » est le total du vote d'extrême gauche et du vote d'extrême droite.

3. J'ai proposé l'indicateur de « dissidence électorale » pour une analyse des élections législatives sous la V^e République dans *Le Dictionnaire du vote* (P. Perrineau et D. Reynié, dir.), PUF, 2001, p. 371-375.

4. À l'exclusion de Philippe de Villiers pour la période considérée.

5. À l'exclusion du Parti communiste, tant en raison du communisme municipal que de la présence au gouvernement de ministres membres du Parti de 1997 à 2002.

La dissidence électorale lors des élections présidentielles (Premier tour de l'élection présidentielle, en % des inscrits)

1981	1988	1995	2002
22,06	33,64	39,30	51,32

La dissidence électorale progresse à grandes enjambées. Représentant un cinquième des inscrits en 1981, elle dépasse le tiers en 1988, augmente encore pour franchir en 2002 la barre de la moitié du corps électoral officiel. L'analyse de la dissidence électorale lors des élections législatives confirme cette évolution. Elle permet de constater que le phénomène devient majoritaire dès 1997, pour atteindre un niveau record en 2002 (55,8 %).

La dissidence électorale constitue un phénomène incontestablement nouveau dans notre histoire électorale. Jamais auparavant ne s'étaient conjugués, et avec une telle force, autant de signes exprimant à un titre ou à un autre une mise en cause de l'offre électorale, des pratiques attachées à l'élection, voire de la convention électorale elle-même. Il importe de noter que la poussée de l'abstention et la hausse du vote blanc et nul représentent la part la plus importante de la dissidence électorale. Ce sont des électeurs qu'il est possible de ramener vers les partis de gouvernement. L'apport du vote extrémiste à la dissidence électorale est important mais stable : 39,71 % en 1988, 39,36 % en 1995 et 39,94 % en 2002, dans le cas du premier tour de l'élection présidentielle.

2002-2004 : reflux ou pause de la dissidence électorale ?

On ne percera pas ici les secrets de 2007, enfouis dans la décision et l'indécision de 42 millions de citoyens qui agiront comme d'habitude, sans se concerter ni prévenir. Les législatives de 2002 émettent deux signaux de sens différent : un record d'abstention sous la V^e République mais, par rapport au 21 avril, le retour en force des deux principaux partis de gouvernement. À droite, l'évaluation des scores par rapport à 1997 doit tenir compte de l'absorption dans l'UMP du RPR et d'une fraction de l'UDF⁶. Pour comparer terme à terme, il faut donc mettre en regard les résultats agrégés de ces deux partis de droite à chacun de ces scrutins. En 1997, le total RPR-UDF mobilisait 31,4 % des suffrages⁷. En 2002, le total UMP-UDF atteint 38,1 %, soit un gain de 7 points. De son côté, le Parti

6. Le 9 juin 2002, l'UMP rassemblait 33,36 % des suffrages, contre 4,8 % pour l'UDF.

7. Le RPR avait recueilli 16,5 % des suffrages exprimés, contre 14,9 % pour l'UDF. La création de l'UMP a donc été la bonne réponse à la montée du parti centriste.

socialiste évite le désastre, tandis que quelques défaites spectaculaires illustrent la fin de la gauche plurielle⁸. En 1997, le PS rassemblait 25,7 % des suffrages. Cinq ans plus tard, dans la foulée du 21 avril – malgré ou grâce à celui-ci ? –, il préserve son influence électorale (24,12 %). Lors des législatives de juin 2002, les électeurs ont moins voté qu'en 1997 mais ceux qui ont pris part au scrutin sont revenus vers les deux grands partis, l'UMP et le PS rassemblant 57,48 % des suffrages. Ce retour aux grands partis de gouvernement s'accompagne d'une baisse d'influence de l'extrême droite qui perd en nocivité. Le nombre de triangulaires⁹ est passé de 14 en 1993, à 76 en 1997, puis à 9 en 2002, tandis que le nombre de duels opposant un candidat FN à un candidat de droite est passé de 81 en 1993 à 31, en 1997 pour finir à 20 en 2002.

Les scrutins de l'année 2004 ne sont pas plus aisés à interpréter. D'un côté, les élections régionales semblent confirmer ce réalignement. Placées sous un régime combinant scrutin majoritaire et scrutin proportionnel, elles ont vu la victoire des listes menées par le PS (36,86 % des suffrages) et la bonne résistance des listes conduites par l'UMP ou l'UDF (33,73 %). Le bilan du vote extrême est contrasté. Si l'extrême gauche (4,98 %) perd la moitié des électeurs de 2002, l'extrême droite conserve son niveau élevé (16 %)¹⁰. D'un autre côté, quand les élections régionales peuvent être jugées favorables aux partis de gouvernement, les élections cantonales, qui ont lieu au même moment, sont plus menaçantes... pour la droite. En mars 2004, le premier tour est marqué par le bon score du PS (26,25 %) et la remontée du PC (7,79 %). À droite, bien différemment, l'UMP (20,95 %) retourne aux scores du RPR finissant, sans que l'on puisse noter une remontée de l'UDF (4,76 %). Le parti du centrisme proclamé n'arrive pas à la cheville du score des Divers droite (11,36 %) et reste loin derrière le Front national qui maintient sa position de deuxième force à droite (12,13 %). En trois vagues d'élections cantonales, le total des gauches de gouvernement¹¹ passe de 40,4 % des suffrages exprimés (en 1998) à 45,8 % (en 2001) puis 45,4 % en 2004. Le total des droites de gouvernement¹² passe de 40,6 % (en 1998), à 41,7 % (en 2001) avant de retomber à 38,1 % en 2004.

Sachons regarder ces chiffres avec circonspection et résister à l'envie d'y lire le choix futur des Français. Il suffit de constater que lors des élections cantonales de 2001 la gauche plurielle, un an avant sa déroute, surclassait encore largement

8. Notamment Martine Aubry, Robert Hue, Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement.

9. Ici, cas d'un second tour opposant un candidat UMP, ou UDF, à un candidat socialiste, ou gauche plurielle, et à un candidat du FN. En 1997, les triangulaires avaient permis l'élection de nombreux députés socialistes.

10. Résultat obtenu en additionnant le score du FN (14,70 %) avec celui des autres listes d'extrême droite (1,44 %).

11. PC, PS, PRG, Divers gauche et Verts.

12. UMP, UDF, Divers et Divers droite.

la droite. Certaines caractéristiques fortes de la période 1986-2002 ont disparu, peut-être provisoirement. Ainsi les élections de 2007 se dérouleront-elles en dehors du régime de cohabitation. Cela fait vingt ans qu'une telle situation ne s'est pas présentée. La fin, ou l'interruption, de la cohabitation limitera la tendance à confondre droite et gauche de gouvernement dans une même responsabilité et, conséquemment, à les frapper d'un même vote sanction dont le 21 avril est à ce jour l'archétype. Cette nouvelle situation est de nature à réduire la pression des extrêmes, mais peut-être de manière asymétrique. Le reflux des extrêmes pourrait en effet être plus marqué à gauche qu'à droite. À gauche, le souvenir du 21 avril favorisera le vote utile, tandis que le désir de sanctionner la droite sera d'autant plus fort qu'elle est seule au pouvoir depuis cinq ans, et donc tenue pour pleinement responsable. À droite, la situation est plus incertaine. L'abstention pourrait être plus forte. Au terme d'un mandat plein, on y trouvera en plus grand nombre des électeurs déçus. Le nouveau discours sur l'immigration et la sécurité produira des effets que l'on ne saurait anticiper à ce jour. Il peut ramener vers l'UMP une fraction de ceux qui regardaient jusque-là le Front national comme le seul parti prenant la peine d'exprimer leurs préoccupations. Bien différemment, en installant ces thèmes au cœur du débat, ce discours plus musclé peut œuvrer à l'expansion électorale du parti spécialisé depuis vingt-cinq ans dans la stigmatisation de l'étranger et la dénonciation de l'insécurité. Il faut songer qu'en de telles matières une nation vieillissante est impossible à rassurer.